

Réunion des consuls honoraires au Luxembourg: une extension vitale du réseau diplomatique luxembourgeois (14.07.2025)

Communiqué par : ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Le 11 juillet 2025, le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur a organisé, pour la première fois, une rencontre rassemblant 120 consuls honoraires du Luxembourg. Ces derniers ont été accueillis par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, à Luxembourg.

Les consuls honoraires ont participé à un programme riche et diversifié, comprenant des interventions du Premier ministre Luc Frieden, du Vice-Premier ministre Xavier Bettel, du ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, ainsi qu'une réception au château de Berg en présence de S.A.R. le Grand-Duc héritier. Ils ont également pris part à des sessions de travail avec les équipes du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, portant sur les affaires consulaires et le commerce extérieur.

Par ailleurs, ils ont pu profiter d'un programme culturel, incluant la visite de l'exposition photographique *The Family of Man* à Clervaux et du château de Vianden.

Quel est le rôle d'un consul honoraire?

Le Luxembourg compte aujourd'hui un réseau de 160 consuls honoraires. Ces personnalités, luxembourgeoises ou non, représentent à titre bénévole le Luxembourg à l'étranger, sans être des agents de l'État.

En étroite coordination avec les ambassades et consulats luxembourgeois, les consuls honoraires contribuent à la défense générale des intérêts du pays et de ses ressortissants, prêtent assistance aux citoyens dans des situations de crise et de détresse, s'engagent dans la promotion commerciale et des intérêts économiques, et contribuent au développement des relations culturelles et scientifiques.